

# Vous travaillez dans la CP 200?

## Vous allez toucher votre prime annuelle!

### CP 200 : CP nationale auxiliaire pour employé

#### Quel est le montant de la prime ?

Le montant de la prime s'élève cette année à 252,83€ (pour un travailleur à temps plein)

#### Quelle est la période de référence ?

01/06/2016 – 31/05/2017

#### Quand cette prime est-elle payée ?

Cette prime est payée avec le salaire de juin.

#### Pourquoi ce montant ?

Rappelez-vous, nous avons négocié cette prime en 2015, payable pour la première fois en 2016. Cette prime était une transformation de la marge salariale utilisable pour 2016. Le montant de base était de 250€ mais ce montant (comme vos salaires) est lié à l'indexation. Comme l'indexation de janvier 2017 était de 1,13% la prime de 250€ est devenue une prime de 252,83€.

**Attention :** il est possible que dans votre entreprise, ce montant ait été transformé en un avantage équivalent. Renseignez-vous auprès de vos délégués et/ou service du personnel si vous ne touchez pas cette prime avec votre salaire de juin.

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/registrer>

Votre Liberté Votre Voix

